

RAPPEL DE PRODUIT

CROQUETTES PRO MINI SENIOR 1.5KG - RICHE EN POULET ET EN RIZ CANAILLOU

Alimentation / Aliments pour animaux domestiques

**Croquettes PRO MINI Senior 1.5kg - Riche en poulet
et en riz**

Marque : **CANAILLOU**

Modèle ou référence : **Sac 1.5kg**

- **GTIN 3250392044350 Lot C2312150050 Date de
durabilité minimale 17/12/2024**

Conditionnements : **Sac 1.5kg**

Date de commercialisation : **20/12/2023**

Date de fin de commercialisation : **01/02/2024**

Température de conservation : **Produit à conserver à
température ambiante**

Zone géographique de vente : **France entière**

Distributeurs : **INTERMARCHE (voir liste ci-dessous)**



Publication du : **22/02/2024**

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **FR49 180 032**

Motif du rappel : **Présence de salmonelles**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente,
Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **22/04/2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>
Le site des alertes de produits dangereux

